

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
AU 31 MARS 2018

GROUPE GRAINES VOLTZ
23 Rue Denis Papin
68000 COLMAR

Colmar, le 30 juin 2018

SOMMAIRE

I. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2018	4
1 – Etats de Synthèse.	4
1.1- Compte de résultat au 31 Mars 2018	4
1.2- Résultat global au 31 Mars 2018.....	5
1.3- Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2018.....	5
1.4- Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2018.....	7
1.5- Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2018.....	8
2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS.....	9
2.1 Contexte général et déclaration de conformité.....	9
2.2 Date d'arrêté des comptes.....	9
2.3 Bases d'évaluations	9
2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation	9
2.5 Conversion des comptes des entités étrangères	10
2.6 Recours à des estimations.....	10
2.7 Principes et méthodes comptables	11
2.8 Périmètre de consolidation.....	12
2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3).....	14
2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	15
3 – Evènements de l'exercice.....	18
4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière.	18
Note 1 - Le chiffre d'affaires.....	18
Note 2 – Les frais de personnel.....	18
Note 3 - Les impôts et taxes	21
Note 4 - Les dotations aux dépréciations.....	21
Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation	23
Note 6 – Autres produits et charges opérationnels.....	23
Note 7 – Le coût de l'endettement	24
Note 8 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers ...	24
Note 9 – Les impôts sur les résultats.....	24
Note 10 – Le résultat pour une action	28
Note 11 – Le goodwill.....	29
Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles	31
Note 13 – Les immobilisations corporelles	33
Note 14 – Participations, mises en équivalence et autres actifs financiers.....	35
Note 15 – Les stocks.....	37
Note 16 – Les clients et autres débiteurs.....	38
Note 17 – La trésorerie et équivalent de trésorerie	39
Note 18 – Les dettes financières courantes et non-courantes	39

Note 19 – Les provisions courantes et non-courantes.....	40
Note 20 – Les fournisseurs et les autres passifs courants	42
Note 21 – Le tableau de flux de trésorerie.....	42
Note 22 – Le capital social.....	43
Note 23 – Risques.....	44
Note 24 – Les engagements hors bilan	45
Note 25 – Les transactions avec les parties liées	46
Note 26 – Les événements post-clôture	46
II. Rapport semestriel d’activité consolidé (du 01.10.2017 au 31.03.2018)	46
1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :	46
2. Faits majeurs et significatifs :	46
3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :	47
4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :	47
5. Evènements postérieurs à la clôture.....	47
6. Transactions avec les parties liées	47
III. Rapport des commissaires aux comptes sur l’examen limité des comptes consolidés.....	48

I. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2018

1 – Etats de Synthèse.

1.1- Compte de résultat au 31 Mars 2018

En EUR	Note	31/03/2018	31/03/2017
Chiffre d'affaires	1	45 498 854	46 073 775
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-22 454 505	-22 836 961
Charges de personnel	2	-9 091 736	-8 574 587
Charges externes		-6 055 473	-5 680 895
Impôts et taxes	3	-604 878	-694 169
Dotation aux amortissements		-675 077	-1 917 412
Dotation aux provisions	4	-1 890 545	-2 162 426
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		945 527	829 321
Autres produits et charges d'exploitation	5	-334 192	-320 008
Résultat opérationnel courant		5 337 975	4 716 638
Autres produits et charges opérationnels	6	80 476	22 056
Résultat opérationnel		5 418 451	4 738 694
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut	7	-89 302	-220 864
Coût de l'endettement financier net		-89 302	-220 864
Autres produits et charges financiers	8	-345 800	-5 240
Charge d'impôt	9	-2 344 720	-2 069 390
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14		-191 167
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		2 638 629	2 252 033
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		2 638 629	2 252 033
Part du groupe		2 960 997	2 133 036
Intérêts minoritaires		-322 370	118 998
Résultat net de base par action	10	2,33	1,68
Résultat net dilué par action	10	2,16	1,56

1.2- Résultat global au 31 Mars 2018

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2018	31/03/2017
Résultat net	2 638 627	2 252 034
Ecart de conversion	46 107	28 024
Impôts	-10 688	8 234
Total des éléments recyclables en résultat	35 419	36 258
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	24 637	-81 809
Total des éléments recyclables en résultat	24 637	-81 809
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 698 683	2 206 483

1.3- Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2018

Actif

Actif en EUR		31/03/2018	30/09/2017	31/03/2017
Goodwill	11	6 205 214	6 207 943	6 155 943
Autres Immobilisations Incorporelles	12	955 871	973 511	995 151
Immobilisations Corporelles	13	5 293 102	5 514 228	5 535 182
Immeubles de placement				
Participations entreprises associées	14		269 300	266 621
Actifs financiers disponibles à la vente				
Autres actifs financiers	14	587 664	590 692	559 624
Autres actifs non courants				
Actifs d'impôts non-courants	9	1 576 682	879 100	1 584 903
Actifs non courants		14 618 533	14 434 774	15 097 424
Stocks et en-cours	15	12 843 661	11 227 633	14 339 483
Clients et comptes rattachés	16	43 900 654	22 057 407	45 671 944
Autres actifs courants	16	2 610 839	2 201 869	2 682 811
Actifs d'impôts courants	9	26 722	1 427 504	1 032 110
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	17	10 938 452	12 755 203	5 139 272
Actifs courants		70 320 328	49 669 616	68 865 628
Total Actif		84 938 861	64 104 390	83 963 052

Passif

Passif		31/03/2018	30/09/2017	31/03/2017
Capital émis	22	1 370 000	1 370 000	1 370 000
Réserves		30 348 588	32 167 067	32 222 337
Titres en auto-contrôle		-2 296 211	-2 296 211	-2 296 211
Résultat de l'exercice		2 960 998	3 307 570	2 133 036
Intérêts minoritaires		-338 411	1 416	-3 944
Capitaux propres		32 044 964	34 549 842	33 425 218
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	18	4 224 771	5 035 869	6 363 742
Passifs d'impôts non-courants	9	2 077 109	2 071 301	2 054 440
Provisions à long terme	19	840 793	740 574	763 053
Autres passifs non courants				
Passifs non courants		7 142 673	7 847 744	9 181 235
Fournisseurs et comptes rattachés	20	10 553 369	4 945 594	9 798 380
Emprunts à court terme	18	22 241 769	7 162 388	19 772 206
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	18	3 123 948	3 437 293	4 362 425
Passifs d'impôts courant	20	1 287 373	212 487	185 259
Provisions à court terme	19	2 154 968	2 165 039	2 188 305
Autres passifs courants	20	6 389 797	3 784 004	5 050 024
Passifs courants		45 751 224	21 706 805	41 356 599
Total Passif		84 938 861	64 104 391	83 963 052

1.4- Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2018

Composition des capitaux propres en milliers d'euros

En K - EUR	Capital	Réserves et résultats retraité	Gains et pertes en C.Propres	Situation nette retraité	Situation nette Groupe retraité	Situation nette Minoritaires
Capitaux propres 30/09/2016	1 370	29 947	-246	31 071	31 204	-133
Correction des à nouveaux						
Changement de méthode IFRIC 21						
Variation de capital						
Affectation en réserves						
Païement fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Distributions de dividendes						
Résultat net N-1		3 453		3 453	3 307	145
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion		140	-217	-76	-66	-10
Ecart sur les régimes à prestations définies			102	102	102	
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres 30/09/2017	1 370	33 540	-361	34 550	34 548	2
Correction des à nouveaux						
Changement de méthode IFRIC 21						
Variation de capital		-9		-9	-9	
Affectation en réserves						
Païement fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Distributions de dividendes		-5 074		-5 074	- 5063	-12
Résultat net N		2 639		2 639	2 961	-322
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion			-35	-35	-29	-6
Ecart sur les régimes à prestations définies			-25	-25	-25	
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres 31/03/2018	1 370	31 096	-421	32 045	32 383	-338

1.5- Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2018

Tableau de flux en milliers d'euros

En K - EUR	31/03/2018	30/09/2017
Résultat net consolidé	2 639	3 453
Dotations nettes aux amortissements et provisions	931	3 300
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stock options et assimilés		
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins values de cession	-77	-44
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		204
Dividendes (titres non consolidés)		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 492	6 913
Coût de l'endettement financier net	79	351
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 344	2 237
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 915	9 501
Impôts versé	-1 970	2 137
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-14 341	1 201
Autres flux générés par l'activité		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-10 396	12 839
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-782	-1 669
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	502	189
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Incidence des variations de périmètre		
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		12
Variation des prêts et avances consentis	22	541
Subventions d'investissement reçues		6
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-258	-921
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :		
<i>Versées par les actionnaires de la société mère</i>		
<i>Versées par les minoritaires des sociétés intégrées</i>		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>	-5 059	
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>	-12	
Rachats et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts	-1 048	-4 168
Intérêts financiers nets versés	-79	-351
Autres flux liés aux opérations de financement	-37	102
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 235	-4 417
Incidence des variations des cours des devises	-7	-4
Variations de la trésorerie nette	-16 896	7 497
Trésorerie d'ouverture	5 593	-1 904
Trésorerie de clôture	-11 303	5 593

Cf. Note 21



2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS

La société Graines Voltz est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour la période de 6 mois prenant fin au 31 mars 2018 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Saulais, Graines Voltz Turquie, et Semences Marocaines Professionnelles (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »). La société Phytosem a été cédée en date du 29 novembre 2017.

L'activité du groupe consiste principalement en :

- la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :
 - De semences, plants et bulbes de fleurs,
 - De semences et plants de légumes.
- la production de graines et de jeunes plants horticoles à une clientèle de professionnels.

2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRS IC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 Mars 2018.

2.2 Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés au 31 mars 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 juin 2018.

2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en Euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.5 Conversion des comptes des entités étrangères

La société Topsem présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dinar algérien (DZD).

La société Graines Voltz Turquie présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Nouvelle Livre turque (TRY).

La société Semences Marocaines Professionnelles présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dirham Marocain (MAD).

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation, l'€uro.

Selon la norme IAS 29, le Dinar algérien, la Nouvelle Livre turque et le Dirham Marocain ne sont pas des monnaies d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de ces trois sociétés sont convertis en €uros selon la procédure suivante :

- actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux d'actualisation.
Notes 4 et 14 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination et en fonction des perspectives de vente.
Notes 4 et 15 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et de la probabilité de recouvrement.
Note 9 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 11 : Le goodwill	Hypothèse retenue pour la méthode des multiples d'entrée : le résultat net corrigé des éléments non récurrents.
Notes 11 et 12: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 19 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes 4, 14 et 15.

2.7 Principes et méthodes comptables

Nouvelle normes, amendements et interprétations appliqués sur l'exercice :

- les amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
- les amendements à IAS 7 dans le cadre du projet « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- les amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ».

Textes adoptés par l'Union européenne dont l'application est obligatoire et pour lesquels le Groupe n'a pas décidé une application par anticipation :

Les textes adoptés par l'Union européenne et dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2018 pour lesquels le Groupe n'a pas décidé une application par anticipation sont les suivants :

- la norme IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients » ;
- la norme IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée.

Textes adoptés par l'Union européenne mais d'application non encore obligatoire :

IFRS 16 – Contrats de location

La norme « IFRS 16 – Contrats de location » a été adoptée par l'Union européenne, son application est rendue obligatoire à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. Le Groupe n'a pas opté pour une application par anticipation de ce texte.

L'impact potentiel de cette norme est en cours d'évaluation par le Groupe.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

La norme « IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux » a été adoptée par l'Union européenne, son application est rendue obligatoire à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. Le Groupe n'a pas opté pour une application par anticipation de ce texte.

L'impact potentiel de cette norme est en cours d'évaluation par le Groupe.

Autres textes publiés par l'IASB mais non approuvés par l'Union Européenne

Les textes suivants, concernant des règles et méthodes comptables appliquées spécifiquement par le Groupe, n'ont pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Union européenne :

- la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- les amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- les amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises ».

L'impact potentiel de ces autres textes est en cours d'évaluation par le Groupe.

2.8 Périmètre de consolidation

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Selon IFRS 10, le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

- Pour les intérêts détenus dans des sociétés contrôlées conjointement, la méthode de comptabilisation dépend de la nature du partenariat (IFRS 11).

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises », et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette norme définit la manière dont doit être traité un partenariat au travers duquel au moins deux parties exercent un contrôle conjoint.

En application de cette norme, seuls deux types de partenariat existent : les co-entreprises et les activités conjointes, la classification des partenariats s'effectuant sur la base des droits et obligations de chacune des parties dans le partenariat, en prenant notamment en compte la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur l'actif de celle-ci.

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs de l'entité.

En application de la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de co-entreprises doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Chacun des co-participants à une activité conjointe doit comptabiliser les actifs et passifs relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les principaux partenariats, sous contrôle conjoint, existant au sein du Groupe Graines Voltz, constituent des co-entreprises au sens de la norme IFRS 11 et doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence en application d'IFRS 11.

L'entité suivante a été consolidée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'au 29 novembre 2017, date à laquelle la société Graines VOLTZ a cédé la participation qu'elle détenait :

- La société Phytosem, co-entreprise du Groupe Graines Voltz, détenue à 39.09 % par la société Graines Voltz, à 35 % par la société Alpes Azur Environnement et à 25.91% par un groupe d'actionnaires.

■ Élimination des transactions réciproques :

Les soldes bilanciels, produits et charges résultant des transactions intragroupes avec les filiales sont éliminés, notamment :

- les transactions et comptes réciproques,
- les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
- les marges internes sur stocks,
- les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

Les gains découlant des transactions avec une entité mise en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

■ Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2018, Graines Voltz a consolidé 6 filiales selon IFRS 10.

	31/03/2018	31/03/2017
Par intégration globale	6	6
Par intégration proportionnelle	0	0
Par mise en équivalence	1	2
Total	7	8

■ Entrées dans le périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été acquise depuis le 1er octobre 2017.

■ Sorties du périmètre de consolidation :

- Sortie du périmètre du fait des cessions des titres de la société Phytosem :

La société Phytosem est sortie du périmètre de consolidation depuis le 29 novembre 2017 du fait de la cession de l'intégralité des titres de participation détenue par la société Graines Voltz.

Le résultat de cession été enregistré sur la période et a impacté positivement le résultat consolidé du groupe à hauteur de 15 k€ (autres produits et charges opérationnels).

■ Périmètre de consolidation 2018

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/17
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS	411 304 173	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Iberia Seeds	Espagne	Avenida Juan Carlos 1,43 30700 Torre Pacheco Murcia ESPAGNE	B30860654	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Topsem	Algérie	Cité Bridja BP n°1 Staoueli Alger ALGERIE		68 %	68 %	Intégration globale	Pas de changement
Saulais	France	Route de Beaufort 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	389 771 031	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Turquie	Turquie	Yesil Bahce Mah. 1474 Sok.n° 7 Haci Ali Kemanoglu Apt. D 2-3 07010 Muratpasa-Antalya TURQUIE		100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Phytosem	France	ZI Plaine de Lachaud 05000 CHATEAUVIEUX	337 856 827	39.09 %	39.09 %	Mise en équivalence	Sortie au 29 novembre 2017
Semences Marocaines Professionnelles	Maroc	118 Riad Salam Agadir MAROC		100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement

Les sociétés Graines Voltz, Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Saulais, Graines Voltz Turquie et Semences Marocaines Professionnelles ont clôturé une période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2018.

Les comptes de la société Phytosem n'étant pas disponibles à la date de cession à savoir le 29 novembre 2017, la cession de la société Phytosem a été constatée à l'ouverture de l'exercice à savoir au 1^{er} septembre 2018. Le résultat de la période allant du 1^{er} septembre 2017 au 29 novembre 2017 est jugé non significatif.

2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition selon la somme algébrique suivante :

+	la juste valeur de la contrepartie transférée
+	le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
+	si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise
-	le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués généralement à la juste valeur

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet correspondant à la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle) ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition (méthode du goodwill partiel correspondant uniquement à la part du Groupe).

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

De plus, l'évaluation de la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition (si les modifications reflètent des conditions existant à la date d'acquisition).

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

■ Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui :

- exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le principal décideur du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance ;
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe correspond à un comité de pilotage. Ce comité est présidé par le Président Directeur Général de la société Graines Voltz et composé par le Directeur Adjoint et les responsables de groupes de services.

Le Groupe présente deux secteurs opérationnels, qui correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel, correspondant à deux activités différentes :

- distribution de semences, plants et bulbes,
- production de graines et de jeunes plants horticoles.

Les 7 entités juridiques du groupe au 31 mars 2018 sont des unités génératrices de trésoreries distinctes.

Pour chaque secteur, la direction examine le reporting interne au minimum sur une base semestrielle.

Les résultats sectoriels qui sont remontés à la direction correspondent aux résultats après impôt et comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être alloués sur une base raisonnable.

Les investissements sectoriels sont la somme des coûts engagés durant l'année pour acheter des actifs corporels et des actifs incorporels autres que le goodwill.

L'information sectorielle se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	DISTRIBUTION		PRODUCTION		GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/18	31/03/17	31/03/18	31/03/17	31/03/18	31/03/17
Produits externes	56 318	57 266	3 243	2 906	59 561	60 172
Produits inter secteurs	10 892	11 268	3 170	2 830	14 062	14 098
Produits financiers	5 499	1 667	0	0	5 499	1 668
Charges financières	1 886	3 536	2	13	1 888	3 549
Amortissements des immobilisations	532	497	174	185	706	682
Résultat avant impôt du secteur présenté	6 209	5 352	58	-26	6 267	5 326
Autres éléments sans effet trésorerie :						
-Pertes de valeur sur les Immobilisations		0		0		0
-Reprises de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles		0		0		0
-Actifs sectoriels	98 963	96 750	5 691	5 457	104 654	102 207
-Investissements	556	594	227	94	783	688
-Passifs sectoriels	61 558	58 354	4 296	3 738	65 854	62 092

En milliers d'euros	GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/18	31/03/17
Produits		
Total des produits de secteur à présenter	59 561	60 172
Autres produits	58	-24
Elimination des produits inter secteurs	-14 120	-14 074
Produits consolidés	45 499	46 074
Résultats		
Total des résultats des secteurs à présenter	6 267	5 326
Autres résultats	-434	988
Elimination des résultats inter secteurs	-475	-339
Montants non affectées :		
-Gains sur les distributions en nature aux actionnaires	0	0
-Autres charges du siège	0	0
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	5 358	5 975
Actifs		
Total des actifs sectoriels à présenter	104 654	102 207
Autres actifs	1 316	2 934
Elimination des actifs inter secteurs	-21 058	-22 210
Total des actifs consolidés	84 912	82 931
Passifs		
Total des passifs sectoriels à présenter	65 854	62 003
Autres passifs	1 079	973
Elimination des passifs inter secteurs	-14 066	-13 559
Total des passifs consolidés	52 867	49 506

Les autres éléments significatifs en 2018:

En milliers d'euros	31/03/18			31/03/17		
	Total des secteurs	Ajust.de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter	Total des secteurs	Ajust. de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter
Produits financiers	5 499	-5 417	82	1 668	-913	755
Charges financières	1 888	-1 371	517	3 548	-2 567	981
Investissements	783	0	783	688	-6	682
Amortissements	706	-34	672	682	-23	659
Pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0

■ Information géographique :

Au niveau des sociétés intégrées selon la méthode de l'intégration globale, 3 entités, Graines Voltz SA, Ball Ducrettet SAS et Saulais SAS sont localisées en France. Les quatre autres entités sont situées hors de France :

- Iberia Seeds : Espagne,
- Topsem : Algérie,
- Graines Voltz Turquie : Turquie,
- Semences Marocaines Professionnelles : Maroc.

Il y a donc des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Immobilisations incorporelles	0	11
Immobilisations corporelles	115	197
Actifs financiers	0	0
Total	115	208

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
France	37 623	37 886
Europe et Moyen Orient	3 575	3 724
Afrique	4 190	4 381
Autres	110	83
Total	45 498	46 074

3 – Evènements de l'exercice.

La société Phytosem est sortie du périmètre de consolidation depuis le 29 novembre 2017 du fait de la cession de l'intégralité des titres détenus par la société Graines Voltz.

4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière.

Note 1 - Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente qui est exécuté, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de manière fiable, que le groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de manière fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de manière fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	Variation en %	31/03/18	31/03/17
Ventes de produits	-0.75 %	45 148	45 489
Ventes de services	-40 00 %	351	585
Total	-1.25 %	45 499	46 074

Note 2 – Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Rémunérations brutes	6 277	5 957
Charges sociales	2 306	2 231
Avantages au personnel : indemnité départ en retraite	75	121
En déduction des frais de personnel lié à l'activité de recherche et développement donnant lieu au CIR	0	0
Participation des salariés	434	266
Total	9 092	8 575

Les stock-options – paiements fondés sur des actions :

Conformément à l'application de la norme IFRS 2, le Groupe a comptabilisé au 30 septembre 2014 une charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. Cette charge de personnel a été évaluée à la juste valeur des options.

Au 31 mars 2018, il existe, dans la société Graines Voltz SA, deux plans d'attribution d'options d'achats d'actions au profit des salariés de la société.

- Un premier plan de 33 111 actions a été attribué le 12 juillet 2013. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 13 juillet 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 13 juillet 2016 et le 12 juillet 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20,07€ chacune. Graines Voltz SA détient au 30 septembre 2017 30 791 actions au titre de ce premier plan.
- Un deuxième le 20 décembre 2013 et portant sur 63 897 actions. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 20 décembre 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 20 décembre 2016 et le 19 décembre 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20,07€ chacune. Graines Voltz SA détient au 30 septembre 2017, 62 560 actions au titre de ce second plan.

De plus, la société Graines Voltz SA avait acquis 11 915 actions pour 189 591.50 € en février 2016. Ces actions ont été acquises en vue d'être attribuées à un plan déterminé.

Par conséquent, Graines Voltz SA détient 105 266 actions à la date du 31 mars 2018, soit 93 351 actions affectées à un plan déterminé et 11 915 actions destinées à être affectées à un plan déterminé.

Conformément à la norme IAS 32, ces actions auto-détenues ont été déduites des capitaux propres de la société pour 2 296 k€.

Le crédit impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE) :

La comptabilisation du CICE selon les normes IFRS a été réalisée en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : comptabilisation en moins des charges de personnel de la somme de 152 k€.

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies, correspondant aux indemnités de départ à la retraite, sont comptabilisés au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle, assise sur la totalité du personnel classé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés: les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La base de salaire retenue pour le calcul est le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts sur le passif en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite, au passif, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêt et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

Principales hypothèses utilisées :

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 31 mars 2018.

La revalorisation des salaires peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. La table retenue est celle de la décroissance moyenne.

Le taux de charges sociales patronales retenu est de 39%.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 1.37 % au 31 mars 2018. Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19, ces écarts actuariels s'élèvent au 31 mars 2018 à 24 637 €.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Provision pour indemnités de départ en retraite	840	763
Provision pour indemnités de départ en retraite classé en passif concernant des actifs non courants destinés à la vente	0	0
Total	840	763

En milliers d'euros	Provision pour indemnités de départ en retraite
Au 30/09/17	740
Charges de personnel	75
Autres éléments du résultat global	25
Variation de périmètre	0
Au 31/03/18	840

Les provisions pour risques de personnel :

Effectif annuel moyen :

	31/03/18	31/03/17
Cadres	108	103
Non cadres	160	161
Total	268	264

Note 3 - Les impôts et taxes

La Contribution Economique Territoriale (CET) a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Ces deux contributions sont classées en charges opérationnelles correspondant au classement le plus approprié.

Selon l'article 213 du CGI, les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont assujetties à une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés égale à 3% des distributions mises en paiement à compter du 17 août 2012. Cette contribution est classée en impôt sur le résultat.

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est classé en diminution des charges de personnel.

Note 4 - Les dotations aux dépréciations

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont :

- ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%,

- l'inadéquation des produits compte tenu des changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques. Les lots achetés depuis plus de 12 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 100 %. Les lots achetés depuis moins de 12 mois ne sont pas provisionnés. Les lots achetés depuis plus de 12 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantités en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- est inférieur à 101% : le lot n'est pas déprécié ;
- est compris entre 101% et 150% : le lot est déprécié à 30 % ;
- est compris entre 151% et 200% : le lot est déprécié à 60 % ;
- est supérieur à 201% : le lot est déprécié à 90%.

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte de ces risques. La dotation nette aux reprises constituée au 31 mars 2018 s'élève à 366 k€.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

La dotation nette aux reprises constituée au titre de l'exercice arrêté au 31 mars 2018 s'élève à 688 k€.

Les dotations aux provisions :

Le groupe est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers. Les différents litiges font l'objet d'une appréciation individuelle, et les provisions en découlant sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables de dédommagement à la date du 31 mars 2018.

Les prétentions de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci constituent un passif éventuel.

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Dotation nette aux dépréciations d'actifs immobilisés	-182	
Dotation nette aux dépréciations d'actifs	-1 715	-902
Dotation nette aux provisions pour risque	7	-1 260
Total	-1 890	-2 162

Suite à la réalisation d'impairment test, un indice de perte de valeur a été identifié du fait d'une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable.

Une perte de valeur a été constatée pour un montant de 846 k€.

Celle-ci s'est traduit dans les comptes consolidés par :

- une dépréciation du goodwill de 3 k€ portant ainsi le montant des dépréciations à 1 450 k€. Ce montant a été comptabilisé au niveau des dotations aux amortissements et a impacté le résultat opérationnel courant ;
- une dépréciation de l'actif immobilisé de 182 k€ comptabilisée au niveau des dotations aux provisions et a impacté le résultat opérationnel courant ;
- une dépréciation de l'actif circulant de 661 k€ comptabilisée au niveau des dotations aux provisions et a impacté le résultat opérationnel courant.

Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Produits et charges d'exploitation diverses	-74	114
Créances irrécouvrables	-260	-434
Autres produits et charges d'exploitation	-334	-320

Note 6 – Autres produits et charges opérationnels

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Plus et moins value de cession	62	16
Résultat de cession	15	
Autres charges exceptionnelles et produits exceptionnels	3	6
Dotations nettes aux provisions non récurrentes		
Autres produits et charges opérationnels	80	22

Le résultat global de cession d'un montant de 15 k€, résultant de la cession de l'intégralité des actions détenues par Graines Voltz de la société Phytosem a été calculé conformément aux principes définis par la norme IFRS 10.

Note 7 – Le coût de l'endettement

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	0
Charges d'intérêt	-89	-221
Charges d'intérêts sur contrats de locations financières	0	0
Coût de l'endettement	-89	-221

Note 8 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Actifs financiers	19	484
Résultat de change, net	-402	-540
Prêts et créances	37	51
Total	-346	-5

Note 9 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. L'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal d'un exercice n'est possible qu'à hauteur d'un plafond égal à 1 million d'euros majoré d'un montant dorénavant égal à 50% du bénéfice imposable de l'exercice excédant cette première limite.

Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 Euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Etranger :

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

En Algérie, le taux de base de l'impôt est de 26%.

En Turquie, le taux de base de l'impôt est de 20%.

Au Maroc, le taux de base de l'impôt est de 31%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	2 638 627
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	2 638 627
Impôt réel	2 344 720
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	4 983 347
IMPOT THEORIQUE GROUPE	1 715 949
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	628 771
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	-135
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-5 418
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	55 337
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	49 784
Ecart permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	329 899
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	-839
Ecart temporaires	
Déficit exercice non activé	31 252
Utilisation déficit antérieur	
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	62 336
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Limitation des IDA/IDP	156 339
Résultat et corrections intégration fiscale	
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	578 987
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	628 771

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires et crédits-bails).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et partenariats dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date du renversement des différences temporelles et il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ;
- les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Ceci concerne l'ensemble des actifs d'impôts différés à l'exclusion des déficits. Le groupe a pris cependant la décision de plafonner ces impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs de ces filiales pour un montant de 444 K€.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Évolution :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Impôts courants	3 047	1 896
Impôts différés	-702	173
<i>dont différences temporaires</i>	<i>-462</i>	<i>-118</i>
<i>dont activation des déficits</i>	<i>0</i>	<i>437</i>
<i>dont plafonnement des Impôts Différés Actifs</i>	<i>156</i>	<i>1</i>
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>-20</i>	<i>-27</i>
<i>dont évaluation des actions propres juste valeur</i>	<i>0</i>	<i>-15</i>
<i>dont provision pour dépréciation des actifs</i>	<i>-40</i>	<i>220</i>
<i>dont élimination des produits internes</i>	<i>-135</i>	<i>-80</i>
<i>dont autres retraitements consolidés</i>	<i>-202</i>	<i>69</i>
Total	2 345	2 069

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Créances d'impôts exigibles	27	1 032
Dettes d'impôts exigibles	1 287	185

La variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Elle s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Au 30/09/17	Résultat au 31/03/18	Autres éléments du résultat global 31/03/18	Variation Périmètre	Au 31/03/18
Impôts différés actifs	879	674	(11)	0	1 542
<i>dont différences temporaires</i>	<i>(12)</i>	<i>306</i>			<i>294</i>
<i>dont engagement retraite Saulais</i>	<i>179</i>	<i>3</i>			<i>182</i>
<i>dont élimination des résultats internes</i>	<i>200</i>	<i>135</i>			<i>335</i>
<i>dont provisions pour dépréciation des actifs</i>	<i>413</i>	<i>278</i>			<i>691</i>
<i>dont autres retraitements</i>	<i>99</i>	<i>(48)</i>	<i>(11)</i>		<i>40</i>
Impôts différés passifs	2 071	(28)	0	0	2043
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>64</i>	<i>(20)</i>			<i>44</i>
<i>dont retraitement prix des titres de participation</i>	<i>297</i>	<i>0</i>			<i>297</i>
<i>dont retraitement provision dépréciation actions propres</i>	<i>118</i>	<i>0</i>			<i>118</i>
<i>dont autres retraitements</i>	<i>1593</i>	<i>(8)</i>			<i>1585</i>
Impact total sur le résultat		702			

Les informations sur les déficits fiscaux et actifs d'impôts différés non constatés :

Le groupe procède à l'examen des perspectives d'activité et de résultat des sociétés Saulais, Iberia Seeds et Graines Voltz Turquie.

Il en est ressorti au 31 mars 2018 une probabilité élevée d'utilisation des déficits fiscaux existant pour la société Saulais. Les déficits utilisables au 31 mars 2018 ont donc fait l'objet d'un enregistrement à l'actif du bilan consolidé.

Par contre, il existe un risque de non utilisation, dans un délai raisonnable, des déficits des sociétés Graines Voltz Turquie et Iberia Seeds. Les déficits de ces sociétés n'ont donc pas fait l'objet d'une activation dans les comptes consolidés. Le montant des déficits fiscaux non activés s'élève à 31 k€.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Au 30/09/17	Résultat au 31/03/18	Au 31/03/18
Déficits fiscaux reportables	-13	13	0
Impôts différés actifs	4	-4	0

Note 10 – Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 272 345.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/18	31/03/17
Résultat consolidé part du groupe (en €)	2 960 997	2 133 036
Nombre d'actions	1 272 345	1 272 345
Résultat (en €) par action	2.33	1.68

Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les stocks options consentis sous forme de souscription d'actions.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/18	31/03/17
Résultat consolidé part du groupe (en €)	2 960 997	2 133 036
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	2.16	1.56

Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/18	31/03/17
Dividende (en €) par action	4	0

L'assemblée générale des actionnaires a décidé une distribution de dividendes de 4 € par action.

Note 11 – Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill.

Ces goodwill sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants. Les UGT ont été définies au niveau des entités juridiques du groupe.

Au 31 mars 2018, le montant des goodwill s'établit à 6 205 k€.

En milliers d'euros	31/03/18	30/09/17
Valeur brute à l'ouverture	7 414	7 655
Dépréciation à l'ouverture	1 447	241
Valeur nette à l'ouverture	6 208	7 414
Acquisition de l'exercice	-	-
Sortie de l'exercice	-	-
Dépréciation	3	1 206
Valeur nette à la clôture	6 205	6 208

Les tests de dépréciation des goodwill :

Des tests de dépréciation leur sont appliqués au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié du fait d'une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable du goodwill.

A la clôture 2017, les valeurs d'utilité ont été évaluées selon deux méthodes pour un niveau de dépréciation comparable :

- La valeur recouvrable a été déterminée par la direction sur la base de la quote-part de situation nette de l'UGT ajustée d'un montant déterminé selon la méthode des multiples d'entrée. Ces multiples étaient ceux retenus lors de l'acquisition initiale des sociétés et ont été appliqués à la moyenne des résultats net normalisés de l'exercice audité et du précédent exercice.
- La valeur d'utilité des UGT, selon IAS 36, déterminée selon des projections de flux de trésorerie sur une période de 3 ans puis extrapolés sur les années suivantes.

Le test d'impairment actualisé pour les comptes semestriels au 31 mars 2018 se base exclusivement sur la valeur d'utilité des UGT selon IAS 36 ce qui constitue un changement d'estimation.

Le calcul selon IAS 36 prend en compte une valeur terminale correspondant à la capitalisation des flux de trésorerie générés la dernière année de prévision. Les hypothèses retenues en matière d'évolution des ventes et des dépenses sont déterminées par la direction en fonction des résultats passés et des tendances de développement des marchés concernés. Les évaluations de flux de trésorerie actualisés sont sensibles à ces hypothèses ainsi qu'aux modes de consommation et aux facteurs économiques.

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque marché ou zone géographique en fonction des risques qu'ils représentent. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT.

Une perte de valeur complémentaire a été constatée suite à ces tests pour un montant de 846 k€.

Celle-ci s'est traduit dans les comptes consolidés par :

- une dépréciation du goodwill de 3 k€ portant ainsi le montant des dépréciations à 1 450 k€. Ce montant a été comptabilisé au niveau des dotations aux amortissements et a impacté le résultat opérationnel courant ;
- une dépréciation de l'actif immobilisé de 182 k€ comptabilisée au niveau des dotations aux provisions et a impacté le résultat opérationnel courant ;
- une dépréciation de l'actif circulant de 661 k€ comptabilisée au niveau des dotations aux provisions et a impacté le résultat opérationnel courant.

L'application de la méthode de la valeur d'utilité des UGT selon IAS 36 sur les comptes semestriels à fin mars 2017 n'aurait conduit à aucune dépréciation sur la base des hypothèses de calcul retenues par le Management pour l'exercice clos au 30 septembre 2017.

Des tests de sensibilité ont été menés en complément et ressortent tel que ci-après :

Test de sensibilité de la marge d'impairment / taux d'actualisation

Hypothèse de calcul	Dépréciation constatée (en k€)	Effet de la variation de +1%	Effet de la variation de -1%
entre 7,08% et 9,21%	(2 247)	(640)	853

Test de sensibilité de la marge d'impairment / taux de croissance long terme

Hypothèse de calcul	Dépréciation constatée (en k€)	Effet de la variation de +0,25%	Effet de la variation de - 0,25%
0,50%	(2 247)	158	(148)

Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Fichiers de coordonnées clients acquis

Les éléments figurant au bilan correspondent à des droits contractuels qui ne sont pas limités dans le temps, à savoir des rachats de fichiers clients.

Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

b. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

c. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 46 k€.

Evolution des immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	7 654 943					7 654 943
Frais d'établissement	549				-78	471
Frais de recherche et développement	18 080				-889	17 191
Concessions, brevets et droits similaires	1 042 499	25 728				1 068 227
Fonds commercial	661 615					661 615
Autres immobilisations incorporelles	430 942				-15	430 927
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	2 153 685	25 728			-982	2 178 431

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	1 447 000	2 729				1 449 729
Frais d'établissement	549				-78	471
Frais de recherche et développement	7 322	10 269			-400	17 191
Concessions, brevets et droits similaires	967 598	24 196				991 794
Fonds commercial	190 864					190 864
Autres immobilisations incorporelles	13 841	8 414			-15	22 240
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	1 180 174	42 879			-493	1 222 560

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	6 207 943	-2 729				6 205 214
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	10 758	-10 269			-489	
Concessions, brevets et droits similaires	74 901	1 532				76 433
Fonds commercial	470 751					470 751
Autres immobilisations incorporelles	417 101	-8 414				408 687
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	973 511	-17 151			-489	955 871



Note 13 – Les immobilisations corporelles

Concernant les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 696 k€.

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 757 k€ nette de subvention reçue.

Au cours de la période, le groupe a cédé des immobilisations corporelles pour un prix de cession de 217 k€.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Le groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur au 31 mars 2018.

Evolution des immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	450 789					450 789
Constructions	12 436 301	57 006	43 615			12 449 692
Installations techniques, matériel, outillage	4 871 770	105 409	37 441		-959	4 938 779
Autres immobilisations corporelles	5 283 554	563 315	340 106		-29 580	5 477 183
Immobilisations en cours	75 403	31 407				106 810
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	23 117 817	757 137	421 162		-30 539	23 423 253

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	81 565	7 179	156			88 588
Constructions	9 490 582	255 156	88 583			9 657 155
Installations techniques, matériel, outillage	4 381 460	90 002	37 440		-932	4 433 090
Autres immobilisations corporelles	3 649 982	344 055	193 889		-17 321	3 951 318
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	17 603 589	696 392	320 068		-18 253	18 130 151

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	369 224	-7 179	-156			362 201
Constructions	2 945 719	-198 150	-44 968			2 792 537
Installations techniques, matériel, outillage	490 310	15 407	1		-27	505 689
Autres immobilisations corporelles	1 633 572	219 260	146 217		-12 259	1 525 865
Immobilisations en cours	75 403	31 407				106 810
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	5 514 228	60 745	101 094		-12 286	5 293 102

Note 14 – Participations, mises en équivalence et autres actifs financiers

Les titres de participation non consolidés figurent dans la rubrique des autres actifs financiers non courants. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées. Ils sont classés en actifs disponibles à la vente.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction directement attribuables. Puis ils sont évalués à la juste valeur (à l'exception des actifs dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable) et toute variation en résultant est comptabilisée en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de juste valeur, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les instruments d'emprunts, des écarts de change.

Les autres actifs financiers non courants (créances rattachés à des participations essentiellement) sont dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Quote-part des capitaux propres au 31/03/2018 en k€	Dont quote- part de résultat au 31/03/2018 en k€	Quote-part des capitaux propres au 31/03/2017 en k€	Dont quote- part de résultat au 31/03/2017 en k€
Les Gazons de France	50%	Sortie du périmètre au 27/04/2017	-	-714	-228
Phytosem	39.09%	Sortie du périmètre au 29/11/2017	-	52	37
Total			-	-662	-191

Autres actifs financiers

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	29 440		192 736	192 738		29 442
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence	269 300			-269 301		
Autres titres immobilisés	12 720					12 720
Prêts						
Autres immobilisations financières	499 256					499 256
Créances rattachées à des participations	406 184	-16 499	5 866			383 819
Valeurs brutes	1 216 900	-16 499	198 602	-76 563		925 237

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	25 740					25 740
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations	331 168	57 892	77 227			311 833
Provisions	356 908	57 892	77 227			337 573

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	3 700		192 736	192 738		3 702
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence	269 300			-269 301		
Autres titres immobilisés	12 720					12 720
Prêts						
Autres immobilisations financières	499 256					499 256
Créances rattachées à des participations	75 016	-74 391	-71 361			71 986
Valeurs nettes	859 992	-74 391	121 375	-76 563		587 664

Les autres titres de participation représentent une valeur nette comptable globale de 4 k€ au 31 mars 2018. Cette valeur nette comptable est représentative de la juste valeur.

Note 15 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière, ainsi que l'inadéquation des produits liée aux changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques.

Méthode de provisionnement des stocks :

Le principe de constitution des provisions couvrant le risque de non germination est le suivant :

Les semences conservées et inventoriées présentant un risque de non germination sont provisionnées à 100%.

Le principe de constitution des provisions couvrant le risque de non commercialisation a été fixé de la manière suivante :

La provision pour dépréciation est déterminée par lot.

Les lots achetés depuis plus de 12 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 100 %.

Les lots achetés depuis plus de 12 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantités en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- est inférieur à 101 % : le lot n'est pas déprécié ;
- est compris entre 101 % et 150 % : le lot est déprécié à 30 % ;
- est compris entre 151 % et 200 % : le lot est déprécié à 60 % ;
- est supérieur à 201 % : le lot est déprécié à 90%.

Les lots achetés depuis moins de 12 mois ne sont pas provisionnés.

Les principes de dépréciation des stocks ont été appliqués de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncés aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte du risque de non germination et du risque de non commercialisation des stocks. La dotation nette aux provisions constituée au 31 mars 2018 est de 366 k€.

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Matières premières	En cours de production	Marchandises	Total
Au 30/09/16	1 334	182	9 540	11 056
Au 30/09/17	835	157	10 236	11 228
Au 31/03/18	354	1 106	11 383	12 843

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 5 001 k€ au 31 mars 2018 contre 3 997 k€ au 30 septembre 2017 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de manière individualisée, à la fin de chaque période.

Note 16 – Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Clients et comptes rattachés	52 832	57 319
Dépréciation des comptes clients	-8 931	-9 104
Total net des clients et comptes rattachés	43 901	48 215
Avances et acomptes versés	202	55
Autres créances fiscales et sociales	1 222	1 150
Dépréciation des autres créances	-24	-24
Charges constatées d'avance	1 211	1 015
Total des autres actifs courants	2 611	2 196

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement. Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Méthode de provisionnement des comptes clients :

Le principe de constitution des provisions a été fixé de la manière suivante :

- créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire ou transmises à notre avocat ou à une société de recouvrement de créances : provision à 100 % (sauf en cas de concordat où le taux est ajusté) ;

- les créances dont la durée est supérieure à 9 mois au moment de la clôture ou en règlement amiable font l'objet d'une provision de 100 %, sauf cas particuliers ; chaque cas est analysé en fonction des informations reçues par le

représentant concerné, ainsi que des réponses faites par le client aux différents rappels qu'il a reçus. Le pourcentage de provision est arrêté par le Directeur Adjoint en concertation avec l'expert-comptable.

Les principes de dépréciation des créances ont été appliqués de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncés aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué des créances sur l'Etat au titre de la TVA.

Note 17 – La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	10 938	5 139
Total	10 938	5 139

Note 18 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	4 225	6 363
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>1 562</i>	<i>1 880</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>1 809</i>	<i>3 323</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>854</i>	<i>1 160</i>
Variation de l'exercice	-2 138	-2 723

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	3 124	4 362
Part des dettes de locations financières à moins d'un an	0	0
Dividendes à verser	5 059	0
Découverts bancaires	17 183	19 772
Total	25 366	24 134
Variation de l'exercice	1 232	-5 888

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en Euros et en devises. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables soit fixes.

Sur la base du solde des emprunts à taux variable, une variation de plus ou moins 1% des taux d'intérêts représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant de 119 k€ sur la durée restant à courir.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 5 864 k€ au 31 mars 2018 dont 2 227 k€ relatifs aux emprunts à taux variables.

Il existe une ligne de trésorerie en dinar algérien, le solde restant dû de cet emprunt s'élève au 31 mars 2018 à 1 474k€.

Le solde restant dû sur les emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 3 080 k€ au 31 mars 2018.

Informations sur autorisations de découvert :

Le Groupe Voltz bénéficie d'un découvert autorisé pour 39 750 k€ pour lequel aucune garantie n'a été mise en place.

Le Groupe Voltz bénéficie également d'un découvert autorisé pour 100 000 k DZD ; ce découvert est garanti par une caution donnée par la société Graines Voltz.

Note 19 – Les provisions courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Les règles suivantes sont appliquées :

Les provisions pour litiges et passifs éventuels:

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Provision pour indemnités de retraite	840	763
Ecart d'acquisition négatif		
Autres provisions		
Total	840	763

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Risques	Total
Au 30/09/16	0	147	783	0	930
Dotations		14		1300	1 314
Provision utilisée		(35)			(35)
Provision non utilisée		(40)			(40)
Variation du périmètre		(4)			(4)
Au 30/09/17	0	82	783	1300	2165
Dotations					
Provision utilisée					
Provision non utilisée		7			7
Ajustement lié au taux de change		3			3
Au 31/03/18	0	72	783	1 300	2 155

Note 20 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 1 mois.

Ces dettes sont quasi intégralement dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Fournisseurs et comptes rattachés	10 553	9 798
Passifs d'impôts courants	1 287	185
Dettes fiscales et sociales	6 136	4 863
Autres dettes	254	187
Total	18 230	15 033

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/18	31/03/17
Variation constatée	3 197	-2 678
Dont variation des dettes fournisseurs	755	-1 852
Dont variation de l'impôt société	1 102	97
Dont variation des dettes fiscales et sociales	945	-1 056
Dont variation de la participation des salariés	328	251
Dont autres variations	67	-118

Note 21 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2018 à -11 304K€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	10 938	5 139
Découverts bancaires	-22 242	-19 772
Découverts bancaires classés en passif d'actif destiné à la vente	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	-11 304	-14 633

La variation du BFR lié à l'activité s'élève à -14 341 k€ et s'analyse comme suit :

- Variation du BFR lié aux stocks : -1 716 k€
- Variation du BFR lié aux clients et autres débiteurs : - 20 838k€
- Variation du BFR lié aux dettes courantes : 8 213 k€

Note 22 – Le capital social

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Capital émis	1 370 000 €	1 370 000 €
Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises durant l'exercice	0	0
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	1 370 000	1 370 000
Valeur nominale	1 €	1 €
Nombre d'actions autorisées	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises entièrement libérées	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des banquiers, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres.

En milliers d'euros	31/03/18	30/09/17	31/03/17	30/09/16
Total des passifs	52 894	29 554	50 538	31 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	(10 938)	(12 755)	-5 139	(4 876)
Dette nette	41 956	16 799	45 399	26 267
Total des capitaux propres	32 045	34 550	33 425	31 071
Montant accumulés en capitaux propres au titre des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0	0
Capitaux propres ajustés	32 045	34 550	33 425	31 071
Ratio dette nette sur capitaux propres ajustés	1.31	0.49	1.36	0.84

La dette nette correspond à la différence entre les passifs, courants et non courants, et à la trésorerie et équivalent de trésorerie figurant à l'actif du bilan.

Note 23 – Risques

Risques de crédit

Risque de recouvrement sur les créances clients et autres débiteurs

Au 31 mars 2018, le poste clients et comptes rattachés, le poste autres débiteurs et le poste autres actifs courants représentent 46 511 K€ au bilan et comprend un solde net de 43 901 K€ de créances clients, soit 96.49% du chiffre d'affaires consolidé contre 99.13% en 2017. Les autres débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales pour lesquelles il n'existe pas de risque crédit.

Pour l'ensemble du groupe, les pertes sur créances clients irrécouvrables se sont élevées au 31 mars 2018 à 260 k€, soit 0.57 % du chiffre d'affaires, contre 0.94% au 31 mars 2017.

Risque sur les actifs financiers courants et non courants

Les titres de participation comprennent essentiellement des titres non cotés de sociétés non consolidées. Ceux-ci s'élèvent au 31 mars 2018 à 4 k€.

La juste valeur des autres titres immobilisés est calculée en fonction des dernières données financières connues à la clôture sur chacune des entités concernées. Les titres immobilisés s'élèvent à 13 k€ au 31 mars 2018, ce montant n'a pas évolué depuis l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Les passifs ont majoritairement une échéance inférieure à 1 an. Aucun risque de liquidité n'est identifié dans la mesure où les actifs disponibles sont largement supérieurs aux passifs

Risque de marché

Gestion du risque prix

Au-delà du risque prix, le Groupe a mis en place une politique de gestion du risque de contrepartie pour son activité. Cette politique vise à se prémunir efficacement du risque de non-paiement en cas de défaillance d'un tiers.

Risque de change

Eu égard à ses activités opérationnelles et de négoce libellées en euros, la société n'est pas exposée aux risques de change.

Note 24 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2018 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Avals et cautions	500	500

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Nantissement du fonds	0	1 152
Nantissement des titres de participation	853	1 431
Nantissement du matériel et outillage	0	305
Hypothèque	4 000	4 000
Nantissement comptes bancaires	0	0
Cautiion bancaire	3 218	1 460
Gage espèce	1 948	1 550
Warrant	0	79
Total	10 019	9 977

Locations longue durée :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Redevances restant à payer	0	0

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/18	31/03/17
Dettes garanties : emprunts bancaires	3 080	4 251
Montant des sûretés consenties	6 000	8 016

Les sûretés consenties sont constituées d'une part l'hypothèque sur un bien immobilier et d'autre part le nantissement des actions d'une filiale du Groupe Graines Voltz.

Note 25 – Les transactions avec les parties liées

■ Les entreprises liées

La société Graines Voltz réalise une partie de ses achats de marchandises auprès de la société Phytosem. Les facturations ont été établies sur la base des prix du marché. Le montant des achats réalisés par la société Graines Voltz auprès de la société Phytosem n'est pas significatif au titre de la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018 (< 1K€).

■ Les rémunérations des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 178 298 € pour la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018.

Note 26 – Les événements post-clôture

Néant

II. Rapport semestriel d'activité consolidé (du 01.10.2017 au 31.03.2018)

1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

	31/03/2018	31/03/2017	VARIATIONS	
			Montant	%
Chiffre d'Affaires total	45 499	46 074	- 575	- 1.25
Résultat opérationnel courant	5 338	4 717	+ 621	+13.16
Résultat opérationnel	5 418	4 739	+ 679	+ 14.33
Charge d'impôt	2 345	2 069	+ 276	+13.34
Résultat net	2 639	2 252	+ 387	+17.18
Résultat net part du groupe	2 961	2 133	+ 828	+38.82

2. Faits majeurs et significatifs :

L'activité de notre groupe au cours du 1^{er} semestre de notre exercice social du 01/10/2017 au 30/09/2018 s'est traduite par une baisse de 1,25 %.

Le résultat opérationnel courant dégage un bénéfice de 5 338 K€ contre 4 717 K€ au 31 mars 2017.

Le résultat net se solde par un bénéfice de 2 639 K€ contre 2 252 K€ au 31 mars 2017.

L'activité se déroule sur 9 sites :

- ✓ Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 – GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 – GRAINES VOLTZ), Thonon

Les Bains (74 – BALL DUCRETTET), Gap (05 – PHYTOSEM), Algérie (TOPSEM), Espagne (IBERIA SEEDS), Turquie (GRAINES VOLTZ TURQUIE) et Maroc (SEMAPRO). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain.

- ✓ Pour l'activité de production de jeunes plants : Saint-Barthélemy-d'Anjou (49 – SAULAIS).

3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

Nous avons cédé le 29 novembre 2017, l'intégralité des titres de la société PHYTOSEM, à savoir 39,09 % du capital de cette société .

4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

5. Evènements postérieurs à la clôture.

Néant

6. Transactions avec les parties liées

Néant

Mr Christian VOLTZ, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 26 juin 2018

III. Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés.



Grant Thornton
L'instinct de la croissance

5, place du Corbeau
67000 STRASBOURG



50, avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Graines Voltz S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2018

Période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018
Graines Voltz S.A.
1, rue Edouard Branly – 68000 COMAR
Ce rapport contient 3 pages





Grant Thornton
L'instinct de la croissance

5, place du Corbeau
67000 STRASBOURG



50, avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Graines Voltz S.A.

Siège social : 1, rue Edouard Branly – 68000 COLMAR
Capital social : € 1 370 000

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018

Période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 11 Goodwill » et son paragraphe portant sur le changement d'estimation comptable relatif à la méthode de dépréciation des goodwill.



II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Strasbourg, le 26 juin 2018

GRANT THORNTON



Jean-Marc HEITZLER
Associé

Colmar, le 26 juin 2018

RSM Est



Jean-Michel COUCHOT
Associé